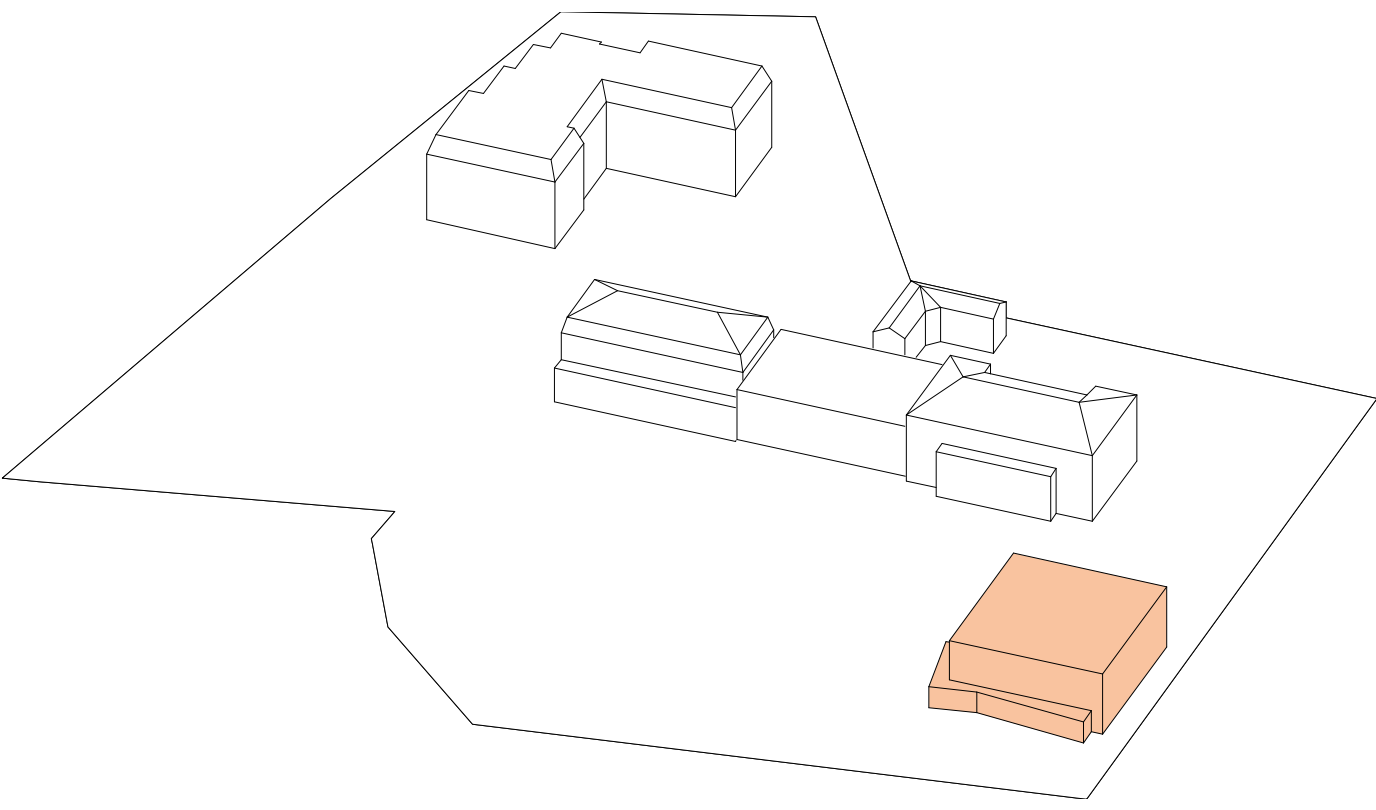


STRUCTURE DE PRÉPARATION ET D'ATTENTE À L'HÉBERGEMENT EN EMS (SPAH)



En raison de l'insuffisance des capacités d'hébergement dans les EMS de la région lausannoise, le CHUV accueille des personnes âgées dont l'état de santé ne requiert plus de soins aigus, mais une prise en charge en EMS. Afin de remédier à cette situation, l'État a mis en œuvre des mesures urgentes, afin d'accueillir ces personnes dans un nouveau bâtiment sur le site de La Rozavère, entre autres.

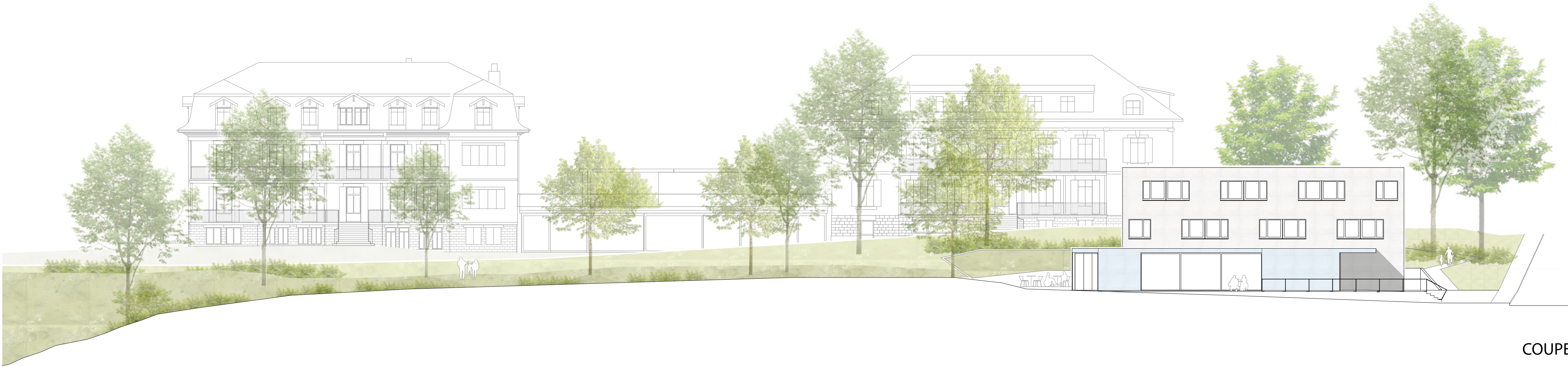
Le SPAH de La Rozavère, qui est sécurisé et fermé, a une capacité de 30 lits et permet d'héberger, depuis janvier 2014, des personnes âgées hospitalisées au CHUV et en situation d'attente de placement pour un hébergement médico-social. Dès qu'une place se libère dans un EMS, la personne peut quitter le SPAH, qui est un lieu d'accueil transitoire.

ARCHITECTURE

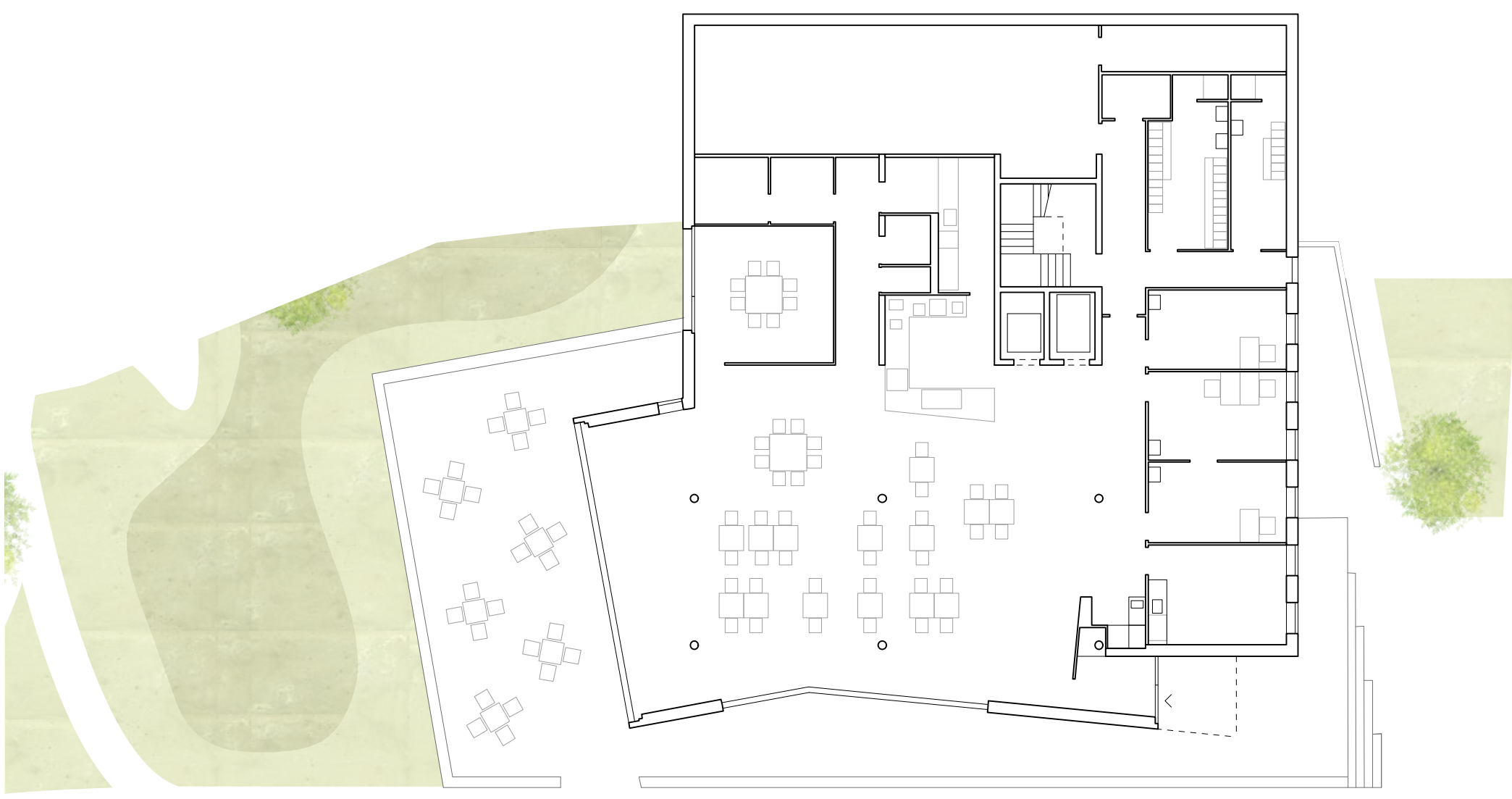
Le niveau du rez-de-chaussée prend un peu de liberté en s'avancant vers le parc à l'ouest et au sud pour accueillir les visiteurs. L'espace commun du rez-de-chaussée bénéficie de cette double orientation avec une large ouverture sur les jardins pour profiter de l'énergie solaire passive.

Les niveaux supérieurs hébergent deux unités de soins de plan identique, une dédiée à la gériatrie et l'autre à la psychiatrie de l'âge avancé qui bénéficie d'un jardin sécurisé directement accessible depuis l'unité protégée. Elles accueillent chacune 15 résidents en chambres individuelles.

Les chambres se développent à l'est, au sud et à l'ouest autour d'un parcours de déambulation qui aboutit à l'espace commun de l'unité qui s'ouvre sur le parc. Le noyau central regroupe les circulations verticales, les sanitaires communs et la cuisine de finition.



COUPE



PLAN DU REZ



PLAN DE L'ÉTAGE



1899

1907

1992

2012

2014